

La rémunération des auteurs : un sujet tabou pour les éditeurs ?

Le collège auteurs (l'ATLF, la SCAM, la SGDL et le SNAC, qui représentent le Conseil permanent des écrivains, et la Ligue des auteurs professionnels) a considéré que les conditions n'étaient pas encore réunies pour que l'accord en 5 points, négocié ces derniers mois avec le Syndicat national de l'édition, soit signé le lundi 24 octobre 2022.

Cet accord, centré sur une plus grande transparence de l'information à fournir aux auteurs, ne constitue qu'une première étape de négociations plus larges incluant la question de la rémunération. Une question, selon la lettre de mission d'avril 2022 de l'ancienne ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, « inscrite aujourd'hui à l'agenda politique » et qu'aucun responsable politique ne peut ignorer.

Nous avons fourni en septembre un document de travail synthétisant nos propositions sur la rémunération. Le SNE a décidé de couper court à toute discussion sur le partage de la valeur et a balayé nos demandes, présentées comme dangereuses et déstabilisantes pour l'économie du livre. Il a repris les mêmes arguments par voie de presse, faisant donc le choix de se placer brutalement hors du cadre de discussion de la mission.

Le modèle économique actuel convient au SNE (comme le prouve le chiffre d'affaires de l'édition, en hausse constante depuis 10 ans). Il n'y a pas lieu d'en changer ou de l'interroger, parler du partage de la valeur n'a aucune raison d'être : tel est le message que les éditeurs ont fait passer aux pouvoirs publics. Or ce modèle nous est de plus en plus défavorable. La précarisation croissante des auteurs est déjà largement documentée. Il est temps de passer du constat à l'action.

Nous ne pouvons continuer à être broyés par les conditions contractuelles de plus en plus injustes, de plus en plus déséquilibrées, que nous imposent les éditeurs et qui sont une vraie dérive par rapport au Code de la Propriété Intellectuelle. La décision du SNE vide la mission d'avril 2022 de l'essentiel de son contenu et brise la dynamique de négociations impulsée par les pouvoirs publics. Le 30 septembre, nous avons écrit à la ministre de la Culture pour exprimer notre perplexité. Nous attendons aujourd'hui qu'elle confirme si la question de la rémunération des auteurs demeure une priorité inscrite « à l'agenda politique » et, si oui, de quelle manière le gouvernement entend l'aborder.

Contact presse : contact@conseilpermanentdesecrivains.org (CPE)

et secretariat.general@auteurs.pro (LAP)